

# **La participation de la communauté à la gestion des déchets solides à Mali**

*Collecte des Ordures Ménagères à  
Bamako*

*Case-Study Report*

**Community Participation in Urban Solid Waste  
Management**

**ENDA / WASTE co-publication**

Asse Diarre  
Seydou Togola

January 1997

*Droits d'auteur*

La recherche que a donné lieu à la présente publication a été financée par la Direction générale néerlandaise pour la Coopération internationale (DGIS). Il est fortement recommandé d'en citer des extraits. De courts résumés peuvent être traduits ou reproduits sans autorisation préalable à condition d'en citer la source. Toute traduction ou reproduction du texte intégral seront signifiées au préalable à WASTE. Le contenu ou les opinions émises dans ces publication n'engagent que leurs auteurs. Leur publication ne signifie aucunement qu'ils soient approuvés par WASTE ou par le financier.

## Avant-propos

La présente étude a été faite dans le cadre de l'UWEP, le programme d'expertise en déchets urbains, un programme de recherche et d'exécution de projet dans le domaine de la gestion des déchets urbains dans le Sud, que s'étend sur six ans, 1995 à 2001. L'UWEP poursuit les objectifs suivants :

- Obtenir des connaissances sur la participation des communautés et des PME dans la gestion des déchets ;
- Développer et mobiliser l'expertise en matière de déchets urbains dans le Sud.

Le programme d'expertise et gestion des déchets urbains couvre toute une gamme de sujets relatifs à la gestion des déchets solides, réduction des déchets, recyclage des différentes fractions de déchets, récupération, traitement des déchets liquides.

La gestion des déchets et ses diverses parties prenantes font actuellement l'objet d'un intérêt sans cesse accru tandis que le rôle joué par les PME et les communautés est encore fort négligé. L'UWEP vise à générer, analyser, documenter et personnaliser les informations qui ont été recueillies pendant les recherches et les projets-pilotes dans le but de renforcer l'expertise des groupes-cibles de l'UWEP, pour créer en fin de compte un système de gestion des déchets amélioré, intégré et durable. Les résultats à long terme seront un environnement amélioré, la création de plus d'emplois et l'offre de services urbains améliorés pour tous.

Un des sujets de recherche de l'UWEP était la participation de la communauté à la gestion des déchets solides municipaux. Ce rapport, 'La participation de la communauté à la gestion des déchets solides à Mali', contient les résultats d'une étude de cas effectuée par Asse Diarra et Seydou Togola à la demande de WASTE, l'agence chargée de la mise en œuvre du programme UWEP. Des recherches similaires sur la gestion de déchets solides ont été entreprises à Burkina Faso, en Afrique d'Ouest, au Népal, à Pakistan, aux Philippines, au Sénégal et à Sri Lanka. La publication de ces études de cas exprime notre volonté manifeste de divulguer les données recueillies pendant les recherches. L'UWEP considère ces rapports comme une des manières d'attirer sur les PME, la participation des communautés et leur rôle précieux dans la gestion des déchets urbains.

Nous espérons que cette publication vous aidera à vous faire une idée du rôle que jouent les différentes parties prenantes dans la gestion des déchets urbains. Pour de plus amples informations et pour obtenir la liste des autres rapports et livres de l'UWEP, veuillez vous adresser à WASTE..

Toute la série d'études de cas de l'UWEP ('*UWEP Case-study Reports*') est publiée sous forme non officielle par WASTE. Afin que les informations contenues dans ces publications puissent être présentées au public avec le moins de retard possible, le texte est seulement dactylographié et n'est pas édité selon les procédures normalement suivies. WASTE décline toute responsabilité en cas d'erreurs.

*Maria S. Muller, UWEP Research coordinator  
Arnold van de Klundert, UWEP Director*

*WASTE advisers on urban environment and development  
Gouda, avril 1998*

## TABLE OF CONTENTS

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1 UWEP et la participation communautaire à la gestion des déchets solides ..</b>	<b>6</b>
<b>1.2 But et Objectifs de l'étude .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Revue de la documentation .....</b>	<b>7</b>
<b>1.4 Situation d'ensemble de la gestion des déchets solides dans la ville de Bamako .....</b>	<b>7</b>
<b>1.5 Orientations actuelles des organismes .....</b>	<b>9</b>
<b>1.6 Méthodologie utilisée et limites de l'étude de cas.....</b>	<b>9</b>
<b>1.6.1 La phase d'identification .....</b>	<b>10</b>
<b>1.6.2 Phase Atelier .....</b>	<b>10</b>
<b>1.6.3 Phase d'approfondissement.....</b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE 2 : ETUDE DE CAS .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1 Bamako et la Commune IV .....</b>	<b>12</b>
<b>2.2 Djicoroni Para, le quartier d'intervention du GIE Faso Kanu .....</b>	<b>12</b>
<b>2.2.1 Histoire de la communauté.....</b>	<b>12</b>
<b>2.2.2 La population et ses caractéristiques.....</b>	<b>13</b>
<b>2.2.3 Les structures institutionnelles .....</b>	<b>13</b>
<b>2.2.4 Les infrastructures .....</b>	<b>14</b>
<b>2.2.5 Les organisations communautaires et les ONG.....</b>	<b>14</b>
<b>2.3 La situation d'ensemble des déchets dans le quartier de Djicoroni Para ....</b>	<b>16</b>
<b>2.4 Activités de gestion des déchets solides et modalités; forme et mécanismes de participation communautaire .....</b>	<b>17</b>
<b>2.4.1 Les organes.....</b>	<b>17</b>
<b>2.4.2 Les équipements .....</b>	<b>18</b>
<b>2.4.3 Mode de gestion des ordures ménagères .....</b>	<b>18</b>
<b>2.5.1 Le GIE: .....</b>	<b>24</b>
<b>2.5.2 La population: .....</b>	<b>25</b>
<b>2.5.3 La Mairie.....</b>	<b>26</b>
<b>2.5.4 Le Gouvernorat du District.....</b>	<b>26</b>
<b>2.5.5 L'ONG ALPHALOG .....</b>	<b>26</b>
<b>2.5.6 Les Reseaux CPAC et COGIAM .....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE 3 : RESULTATS ET CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>
<b>3.1 Les résultats .....</b>	<b>28</b>
<b>3.2 Les Problèmes liés à la gestion des déchets.....</b>	<b>28</b>
<b>3.3 Les solutions envisagées.....</b>	<b>29</b>
<b>3.4 Synthèse .....</b>	<b>30</b>
<b>3.4.1 Présentation du GIE.....</b>	<b>30</b>
<b>3.4.2 Description de l'action .....</b>	<b>31</b>
<b>3.5 Conclusion .....</b>	<b>32</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXE 1 : LE PLAN DE DJICORONI PARA .....</b>	<b>35</b>

<b>ANNEXE 2 : DONEES DEMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 3 : ARRETES ET LETTRES CIRCULAIRES.....</b>	<b>37</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

<b><u>WASTE:</u></b>	Advisers an urbain environment and Development
<b><u>GIE:</u></b>	Groupement d'intérêt Economique
<b><u>DSUVA:</u></b>	Service de voirie et d'assainissement du District
<b><u>OCB:</u></b>	Organisation communautaire à la base
<b><u>ONG:</u></b>	Organisation non gouvernementale
<b><u>ALPHALOG:</u></b>	Association Libre pour la Promotion de l'Habitat et du Logement
<b><u>PDUC:</u></b>	Programme de Développement urbain en commune IV
<b><u>YEREDEME:</u></b>	Aide Toi
<b><u>AGETIPE:</u></b>	Agence d'Exécution des Travaux d'intérêt publique pour l'Emploi
<b><u>COFESFA:</u></b>	Coopérative des femmes pour l'éducation, la santé familiale et l'assainissement
<b><u>A.G:</u></b>	Assemblée Générale
<b><u>AMBJ:</u></b>	Association Malienne pour le bien-être de la jeunesse
<b><u>OUA:</u></b>	Organisation de l'unité Africaine
<b><u>CPAC:</u></b>	Coordination des Partenaires d'Assainissement en CommuneIV.
<b><u>COGIAM:</u></b>	Coordination des GIE intervenants dans l'assainissement au Mali.
<b><u>DNAFLA:</u></b>	Direction Nationale de L'Alphabétisation Fonctionnel et de la linguistique appliquée.
<b><u>MST:</u></b>	Maladies Sexuellement Transmissibles.
<b><u>CA:</u></b>	Conseil d'Administration.
<b><u>COFEPE:</u></b>	coopérative féminine pour la protection de l'environnement
<b><u>CFAAS:</u></b>	coopérative féminine pour l'assainissement et l'action sociale
<b><u>BUPE:</u></b>	brigade urbaine de protection de l'environnement
<b><u>DRUC:</u></b>	direction régionale d'urbanisme et de la construction
<b><u>CSCOM:</u></b>	centre de santé communautaire

## **REMERCIEMENTS**

Ce document rentre dans le cadre du programme de développement de l'expertise sur les déchets urbains (UWEP) initié par WASTE en Afrique de l'Ouest avec le concours d'ENDA-TIERS MONDE.

Que soient remerciés tous les responsables et employés des GIE et coopératives l'ADAMU, FASO-KANU, DJIGUI BESAYA, COFESFA, COFEPE et CFAAS, qui ont porté à notre connaissance les informations sollicitées.

Nous remercions tous les membres des comités de sages et la population de Djicoroni -Para dont le dévouement nous a été très utile.

Nos remerciements vont également à Mr. Boubacar DIAKITE, Directeur adjoint de la Voirie du district, Mr. Joseph Marie DIARRA du DRUC, Mr. Makan MACALOU du service d'hygiène et de Mr. Issa Nabil DIALLO, président de la commission voirie assainissement de la commune IV pour les renseignements fournis.

Que soient enfin remerciés toutes et tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la conception et à la réalisation de ce document, notamment Mme Maria S. Muller de WASTE et Mr. Mohamed SOUMARE d'ENDA-Tiers Monde pour leur contribution, qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

## **INTRODUCTION**

### **1.1 UWEP et la participation communautaire à la gestion des déchets solides**

Le programme d'expertise des déchets urbains, en abrégé UWEP, une initiative de WASTE, a été créé en Avril 1995 aux Pays Bas pour tirer partie des compétences locales en matière de gestion des déchets partout où on peut les rencontrer (aussi bien au Nord qu'au Sud). D'une durée de 6 ans (1995 - 2001) ce programme a pour objectifs de:

- générer du travail dans le traitement des déchets à travers des petites et micro-entreprises;
- améliorer les conditions environnementales des communautés à faibles revenus.

UWEP n'arrive pas dans les villes avec un schéma de réalisations à mettre en oeuvre. Chaque pays possède sa propre culture, ses habitudes et ses besoins particuliers.

Le programme très souple, parcourt les villes du Sud du globe pour recueillir informations et avis sur le traitement des déchets.

La première année et demie d'existence de UWEP a été dominée par la recherche notamment sur:

- la fabrication de compost à partir des ordures ménagères organiques;
- le traitement des déchets plastiques;
- le traitement des déchets hospitaliers.

Ce premier travail de compilation sera suivi de projets pilotes dans lesquels l'accent sera mis sur le rôle des gestionnaires locaux des déchets, sur le transfert de connaissances et sur l'implication des gouvernements compétents dans la gestion des déchets.

Les projets pilotes se dérouleront dans les pays désignés par le gouvernement Néerlandais.

### **1.2 But et Objectifs de l'étude**

Le but de cette étude est de recueillir et diffuser des informations sur des expériences innovantes de participation communautaire à la gestion des déchets solides en Commune IV du District de Bamako.

Le programme de UWEP repose sur l'idée que plus les individus et les entreprises acquerront des connaissances dans ce domaine, plus il y aura des chances que ces connaissances puissent être mises en oeuvre pour améliorer la gestion des déchets dans les villes.

L'étude de préidentification a permis à l'équipe chargée de la présente étude de recenser six (6) GIE et Coopératives intervenant dans la gestion des déchets solides.

Les critères de sélection du cas à étudier ont permis le choix du GIE Faso Kanu (qui signifie amour pour la communauté) de Djicoroni Para.

Ce quartier où résident des populations à très faible pouvoir d'achat, insalubre dans le temps est devenu un peu plus propre grâce aux actions combinées de la population, du GIE et de la municipalité.

Comment cela a pu se produire? tel est le point essentiel de cette étude.

### **1.3 Revue de la documentation**

Les publications de UWEP ont donné des informations sur la gestion des déchets dans certaines villes du Sud.

La croissance des villes entraîne un certain nombre de phénomènes pas toujours positifs. Qui dit croissance, dit plus d'hommes, plus d'activités donc plus de déchets à ramasser et à traiter. Chaque pays selon sa culture, ses moyens, a cherché des solutions au problème des déchets. Les données relatives à la situation d'ensemble de la gestion des déchets solides dans le District de Bamako proviennent des SDAU de la ville de Bamako, des études antérieures menées par les Gie et coopératives.

Parmi les sources utilisées pour mieux apprécier la politique du gouvernement et autres organismes, nous nous sommes beaucoup inspirés des arrêtés NE 03 et NE22, de la lettre circulaire 0010 et des résultats d'enquête menées auprès des autorités municipales.

Les informations sur la communauté (les organisations et les infrastructures) ont été tirées des rapports et des études réalisées par Faso Kanu.

Les informations relatives au mode et mécanisme de la participation communautaire à la gestion des déchets solides découlent de l'analyse des différents rapports d'activités du GIE. et des interviews des différents acteurs.

### **1.4 Situation d'ensemble de la gestion des déchets solides dans la ville de Bamako**

Le District de Bamako est la capitale administrative, économique et politique du Mali. Il couvre une superficie de 26.750 ha et est subdivisée en 6 communes regroupant 69 quartiers dont 19 quartiers sont à mi ou non lotis. La population actuelle du district est estimée à 900.000 habitants avec un taux d'accroissement de 6,4 à 7% /an (source SDAU = Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme 1996).

L'une des particularités de cette ville est son développement spatial rapide par rapport aux possibilités de planification urbaine structurée. La prolifération des quartiers spontanés est presque devenue un phénomène difficilement maîtrisable.

La plus grande partie des nouvelles zones d'habitation sont dépourvues d'infrastructures urbaines viabilisées. Cette situation fait que dans beaucoup de quartiers de la ville, les rues et les places publiques sont envahies par les ordures de tout genre et les eaux usées. Ceci met en exergue les moyens limités du district face aux défis du développement et de modernisation des infrastructures existantes.

La quantité de déchets solides secrétés dans le District est estimée à 216.000 m<sup>3</sup>/an (1992 DSUVA).

En effet en dehors de l'aspect inesthétique et mal-odorant des tas d'ordures qui se fondent de plus en plus dans l'environnement urbain, leur effet néfaste sur la santé est à redouter.

L'étude menée par Scandia Consul en 1983 sur la production et les caractéristiques des ordures ménagères dans le District de Bamako confirme les observations suivantes:

- un taux élevé de papier et de cartons au centre ville à vocation commerciale.
- une très grande proportion de matériaux inertes (cendre, sable, poussière) dans les quartiers populaires à moyen et bas standing.
- un taux élevé de restes de cuisine et une proportion importante d'emballage diverses et de boîtes de conserves dans les quartiers de grand standing.

De 1960 à 1993 c'est la voirie municipale (service étatique) qui a été chargée de l'assainissement de la ville de Bamako.

Les opérations de nettoyage, de collecte des ordures ménagères se réalisent à 2 niveaux:

- au niveau du centre ville: la collecte, le transport et la mise en décharge des ordures ménagères est sous la responsabilité de la DSUVA. Le nettoyage des axes principaux, des places publiques et de certains marchés (Grand marché, Dibida, Dabanani) est effectué manuellement par les manoeuvres munis de balais, de brouettes et de pelles qui sont les employés de la DSUVA.
- au niveau des quartiers populaires et périphériques, des caissons à ordures ont été placés en divers endroits. Les ménages y déversaient leurs ordures ménagères gratuitement. Les camions bennes de la voirie évacuaient les ordures vers la décharge finale. La capacité limitée des bacs, le non enlèvement à temps des ordures, l'abandon des déchets dans les rues des quartiers non lotis ont entraîné la prolifération des dépôts anarchiques. En 1993, 242.000 m<sup>3</sup> de déchets ont été collectés; ce qui donne une collecte journalière moyenne de 850 m<sup>3</sup>/jour soit 45% du total généré à Bamako.

Les moyens très limités de l'état ne lui permettaient plus de faire face à l'assainissement d'une ville en expansion rapide.

Ainsi en 1993 la voirie municipale délègue une partie de ses activités aux GIE et coopératives dont la création fut autorisée. La collecte assurée par les GIE, les coopératives et les associations se fait au moyen de charrettes à traction animale. Les ordures ainsi collectées sont acheminées vers les dépôts de transit pour être ensuite évacuées vers les décharges finales par les camions bennes de la DSUVA. Actuellement environ 60 GIE/coopératives sont engagés dans la collecte de porte en porte sur lesquels 50% sont opérationnels.

Pour éliminer les risques de contamination des populations par les déchets, certaines dispositions ont été mises en oeuvre:

- la mise en décharge des ordures dans les lieux éloignés des zones d'habitation pour être ensuite incinérées;
- le remblaiement des Excavations par les ordures ménagères.
- la fabrication du compost à des fins maraîchères ou agricoles.

Cette dernière pratique se fait plutôt à petite échelle et est récente.

Aussi il faut signaler que certains exploitants agricoles font venir sur leur terre des camions d'ordures ou des citernes de vidange des latrines.

## 1.5 Orientations actuelles des organismes

Au niveau du District de Bamako la gestion des déchets solides est réglementée par l'Arrêté nE 22 du 26 Mai 1982 Portant Règlement de Police en Matière d'Hygiène et d'Assainissement dans le périmètre du District de Bamako. Cet arrêté dans son Titre I et en 12 Articles fixe les Mesures de Propreté Générale et de l'Habitat.

Le **Titre II** fixe les **Mesures de Salubrité des Comestibles en 17 Articles**.

Le **Titre III** fixe les **Mesures de Propreté de la Voie Publique en 10 Articles**. Pour plus d'efficacité en matière d'assainissement le conseil du district a autorisé l'implication d'organisations de ramassage (GIE, Associations, OCB) d'ordures dont les interventions sont réglementées par **la Lettre circulaire 0010** du 09 Mars 1993 du Gouverneur du District de Bamako. Les autorités du District s'investissent à côté de ces organisations en leur apportant divers appuis: Appui technique, recherche de partenaires financiers et renforcement du partenariat. La voirie municipale qui avait toute la charge du ramassage des ordures est désormais un service d'appui.

Il existe d'autres intervenants dans la gestion des déchets solides: les ONG, les organisations donatrices, les organisations communautaires de Base.

- ALPHALOG, une ONG locale grâce au financement des Pays-Bas appuie les GIE et les coopératives travaillant dans l'assainissement. Ceux de la commune IV ont bénéficié de subventions, de prêts et de formations afin de mieux exercer leur activité de gestion des déchets.
- World Education une ONG américaine intervient dans le secteur depuis 1991. Son appui est surtout financier et organisationnel
- Elle a d'abord financé des comités civiques pour le curage des caniveaux dans les quartiers périphériques du District de Bamako. Ces interventions se sont ensuite élargies au ramassage des ordures, à la réalisation des puisards et latrines et leur vidange et au compostage. Elle réalise ses actions à travers les ONG et les OCB dont les GIE auxquels elle apporte l'appui financier et technique. Elle est en étroite collaboration avec les autorités locales qui sont informées de toutes les actions menées.

Un autre intervenant est la Caisse Française de Coopération qui a appuyé la création de certains GIE en leur apportant un appui financier. Ses actions s'inscrivent dans la politique nationale de l'assainissement.

## 1.6 Méthodologie utilisée et limites de l'étude de cas

La présente étude, qui porte sur la participation de la communauté à la gestion des déchets solides a été réalisée en trois (3) phases:

- une phase d'identification de GIE/Coopératives d'assainissement en commune IV ;
- une phase atelier de clarification du concept de gestion communautaire et l'adoption du cadre méthodologique de l'étude;
- une phase d'approfondissement des études de cas retenues à l'atelier.

### **1.6.1 La phase d'identification**

La démarche méthodologique adoptée a été la suivante:

- l'exploitation des documents disponibles et autres groupements intervenant dans le domaine de la gestion des déchets solides;
- l'élaboration d'un guide d'entretien (check List);
- la collecte des données socio-économiques auprès des responsables des GIE , coopératives, et personnes ressources;
- la collecte des données auprès de la population à travers les comités de sages et les notables des quartiers concernés.

Parmi les techniques qui se sont avérées particulièrement utiles pour faciliter la collecte des informations, il y avait: l'entretien semi structuré, l'entretien informel et les visites de terrain. Aussi des interviews individuelles ont eu lieu auprès de certains informateurs clés.

Après ce premier diagnostic, deux cas proches de la gestion communautaire ont été choisis suivant le degré d'implication de la population dans:

- les activités d'information et de sensibilisation;
- le choix des dépôts de transit;
- la supervision du ramassage des ordures;
- le recouvrement des arriérés de taxes de ramassage
- la gestion des conflits entre les clients et le GIE et entre les autorités et le GIE.

Donc sur les six (6) organisations identifiées (3 GIE et 3 Coopératives) les cas de Lafiabougou et de Djikoroni Para ont été retenus pour l'atelier de Dakar.

### **1.6.2 Phase Atelier**

L'atelier de Dakar, tenu du 02 au 05 Décembre 1996 a examiné les travaux des équipes de recherche du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. Ces études devaient présenter les formes et les mécanismes de gestion communautaire des déchets solides dans les trois (3) pays respectifs. Les travaux de cinq (5) jours ont permis aux participants:

- de s'entendre sur le contenu à donner à la gestion communautaire;
- de choisir un cas à approfondir dans chaque pays;
- d'établir un plan de rédaction des rapports;

L'atelier sur proposition des chargés d'études du Mali a retenu le cas de Djikoroni-Para.

### **1.6.3 Phase d'approfondissement**

Des entretiens approfondis ont eu lieu avec les responsables du GIE, les membres des comités de sage, la Direction de la Voirie municipale et d'autres personnes ressources.

Aussi une série d'interview individuelle a été réalisée auprès des balayeurs, des charretiers et de certaines ménagères.

La synthèse des informations a porté sur l'analyse des données recueillies d'une part auprès de diverses sources documentaires et d'autre part au cours des enquêtes menées auprès de différents acteurs.

Au cours de l'étude, nous avons rencontré quelques difficultés qu'il convient de signaler.

- la difficulté de rassembler tous les acteurs ensemble pour mieux élucider l'ensemble des informations reçus à cause d'un problème de calendrier
- la non disponibilité des données démographiques par secteur et zones de collecte.
- Enfin nous avons noté quelques difficultés pour accéder à certaines documentations ou encore pour rencontrer certaines personnes capables de nous fournir les informations essentielles au niveau de la mairie.
- L'insuffisance de la documentation sur la gestion des déchets solides en général.

## **CHAPITRE 2 : ETUDE DE CAS**

### **2.1 Bamako et la Commune IV**

Bamako, la capitale économique, politique et administrative du Mali, érigée en District en 1978 compte six (6) communes.

La commune IV est située à l'ouest du District à cheval sur le fleuve Niger (au sud) et les Monts Mandingues (au Nord).

Elle est limitée à l'Ouest par l'arrondissement de Kalabankoro et à l'Est par la commune III.

La commune IV couvre une superficie de 2835 ha, répartie entre huit quartiers dont deux sont à 100%viabilisés.

Ce sont les quartiers de:

- Hamdallaye
- Lafiabougou

Six sont en voie de viabilisation

- Djicoroni Para
- Sébénikoro
- Talico
- Lassa
- Sibiribougou
- Kalabambougou

La population de la commune est de 147.030 habitants (Recensement Commune IV du 30-5-1996) ( voir annexe 2).

Les nouvelles zones d'habitations de ces quartiers sont presque dépourvues d'infrastructures urbaines viables.

### **2.2 Djicoroni Para, le quartier d'intervention du GIE Faso Kanu**

Djicoroni Para est un quartier situé à l'Ouest du District de Bamako en Commune IV, à peu près à six (6) km du centre Ville (quinze minutes en voiture). Il est limité au Nord par Lafiabougou, au Sud par le fleuve Niger, à l'Est par le canal du Motel et à l'Ouest par la rivière Woyowayanko (qui sépare Djicoroni de Sébénikoro). Des routes goudronnées relient le quartier à ses voisins (Lafiabougou, Sébénikoro, centre ville).

D'une superficie de 116 hectares, Djicoroni Para compte sept (7) secteurs dont trois (3) viabilisés et lotis et quatre (4) non lotis.

Les secteurs lotis sont: Flabougou, Dontèmè 1 et Dontèmè 2 tandis que les non lotis sont: Touroukabougou, Abdoulaye Bougou, Mariam bougou et Djénékabougou (cf Annexe 1).

#### **2.2.1 Histoire de la communauté**

Le quartier occupe l'emplacement d'un village qui aurait été fondé par les populations du Wassoulou fuyant les guerres de razzia du conquérant noir Almamy Samory TOURE . Les nouveaux venus ont demandé l'autorisation de s'y installer aux Niaré (fondateurs de Bamako). Le village a pris le nom de " Djecoroni" (mot bamanan qui veut dire vieil homme); Il s'agit d'un vieil homme dont la femme vendait de la bonne bière de miel.

Après l'indépendance, des migrants venus d'autres zones du Mali et de la Guinée s'y sont installés faisant de Djicoroni un quartier spontané à l'occupation anarchique. La viabilisation a commencé en Juillet 1993 et n'est toujours pas achevée.

### **2.2.2 La population et ses caractéristiques**

Djicoroni Para est une zone de forte concentration humaine. La population 39.539 habitants (selon le recensement de 1996) ce qui fait du quartier le second des 8 que compte la commune IV (après Lafiabougou 45.592) on y trouve 3.225 concessions (cf Etude d'identification de 1992).

Les ethnies qu'on y rencontre sont les malinké (venus de Wassoulou) majoritaires, les peulhs, les Bamanans, les Soninké, les Sénoufos, les Sonrhai, les Bozos venus des différentes régions du Mali.

Tous parlent le Bamanan, la langue nationale au Mali.

La religion dominante est l'islam pratiqué par 95% de la population. On y trouve des chrétiens et des animistes. Mais tous cohabitent sans problèmes. Chaque secteur a au moins une mosquée tandis qu'il y a une paroisse catholique (Saint Damieu). Il n'y a pas de distinction entre les familles musulmanes, chrétiennes et animistes en matière d'assainissement.

Les activités économiques de la population sont l'agriculture, le maraîchage, le commerce, la pêche, l'arboriculture et l'artisanat (poterie, forge, tissage etc). Quelques hommes et femmes travaillent dans l'administration et dans l'industrie.

Plus de la moitié de la population a un revenu très bas (cf recensement 1996) et un niveau d'éducation peu élevé.

### **2.2.3 Les structures institutionnelles**

Elles sont:

- Le chef de quartier et ses conseillers constituent l'organe traditionnel suprême. Ils sont les représentants de la population aux instances administratives. Ils avaient l'autorisation d'attribuer les parcelles à titre d'habitation ou de champs de culture
- les responsables ou chef secteur au nombre de 7 ( un par secteur) sont des notables du quartier choisis par le chef et ses conseillers. Ils sont les intermédiaires entre la population et le chef de quartier.
- la mairie est l'institution mise en place par l'état. Elle est dirigée par un maire assistée par les conseillers municipaux (élus par le quartier). Le maire célèbre les mariages, enregistre les décès, les naissances et délivre les autorisations d'assainissement au GIE et coopératives. Elle perçoit les taxes du marché public. La mairie de Djicoroni Para relève de celle de la Commune IV. Elle achemine à la voirie les demandes d'évacuation des ordures des dépôts de transit vers la décharge finale.

#### **2.2.4 Les infrastructures**

Les parcelles de construction de maisons et les champs de culture ont été au départ attribuées par les fondateurs. Mais actuellement, c'est la mairie et le gouvernorat qui viabilisent et attribuent les parcelles à titre d'habitation. Des maisons en ciment, des édifices administratifs et des usines embellissent de plus en plus le quartier.

- Les infrastructures éducatives:
  - les écoles publiques: elles sont au nombre de trois (3) (de la 1ère à la 9è année);
  - l'Ecole Nationale des Postes et des Télécommunications;
  - les écoles privées sont au nombre de quatre (4).
- les infrastructures sanitaires sont la PMI (Protection Maternelle et Infantile), l'Institut Marchoux (Hopital), le Centre de Santé Iranien, les pharmacies et les centres de soins privés.
- les infrastructures militaires sont le camp des Parachutistes, la cité des officiers (logements) et les bureaux du Service National des Jeunes (SNJ).
- les infrastructures administratives se limitent au centre d'état civil (Mairie) où les mariages sont célébrés. Les naissances et les décès y sont enregistrés.
- Les usines sont au nombre de deux: UCEMA (Usine Céramique du Mali) et la fabrique d'aluminium.
- Des bornes fontaines installées ont presque résolu le problème d'eau potable du quartier.
- Un marché très animé de 6 H du matin à 19 H attire les vendeurs des villages proches du quartier.
- A la sortie Ouest du quartier se trouve une station d'essence "Elf aquitaine".
- Des restaurants à la sauvette, deux hôtels facilitent le séjour des voyageurs. Une gare routière reçoit les véhicules venant des villages de l'Ouest et de la Guinée.

#### **2.2.5 Les organisations communautaires et les ONG**

Les organisations communautaires sont nombreuses mais seulement quelques unes sont fonctionnelles.

L'Association Malienne pour le bien être de la jeunesse (AMBJ) a été créée en Octobre 1992 par les jeunes de Djicoroni-Para. Mais elle est ouverte à toute personne qui accepte les objectifs et la philosophie de l'association. Elle a plus de 300 membres (avec carte de membre).

L'Association a pour objectifs:

- d'établir entre jeunes, une chaîne d'amitié et de solidarité autour des grands problèmes de la jeunesse;
- de permettre à chaque jeune malien de lire, d'écrire dans au moins une langue nationale;
- de favoriser l'éducation sexuelle et l'information sur le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles;
- de s'occuper de l'assainissement de son rayon d'action,

- de sauvegarder les espaces verts;
- de lutter contre le chômage de la jeunesse.

L'association tire ses revenus de la vente des cartes de membre et de l'organisation de soirées dansantes.

De 1992 à 1996 elle a pu mener quelques activités dans le quartier.

En 1995 cinq ( 5) membres du bureau ont participé à une formation en alphabétisation organisée par la DNAFLA au carrefour des jeunes.

- une campagne de sensibilisation sur le SIDA a été menée. Des projections de films sur le SIDA et les autres MST ont eu lieu dans les 7 secteurs et les jeunes y ont participé massivement.
- En 1996 une journée de salubrité a été organisée. L'association a informé les chefs des secteurs de Dontèmè I et II. Un batteur de tam-tam a passé le message dans tout le quartier.

L'association a demandé la participation du GIE qui a donné les charrettes, les pelles et les manœuvres gratuitement.

Pendant toute une matinée, les femmes et les hommes ont balayé les deux (2) rues concernées. Après cette journée, des familles de ces rues sont devenues des clients.

- Les associations telles que la jeunesse OUA et la jeune action n'ont pas encore mené d'activités
- Les groupements féminins:
  - Association pour la formation des femmes analphabètes (AFFA). Elle alphabétise les femmes intéressées en langue nationale. Faute de financement, elle n'a pu former que quelques femmes sur fonds propres à Dontèmè II.
  - Danaya So à Dontèmè II exploite un périmètre maraîcher d'un 1 ha et demi , fabrique et vend le savon amélioré.
  - AFED Association des femmes pour l'épanouissement de Djicoroni n'est pas fonctionnelle.
- Les ONG:
  - Sud Art Culture est une ONG créée en 1994 par les jeunes de Djicoroni Para pour la promotion de la culture et l'art au Mali. En Décembre 1995, elle a participé à la grande rencontre sur l'islam à Tombouctou. L'institution ferma ses portes au décès de son fondateur en Janvier 1996.
  - Dokê (mot bamanan signifiant fait quelque chose). C'est une ONG créée en Octobre 1995 par 17 jeunes dont deux femmes (11 jeunes de Djicoroni et 6 de Lafiabougou)

Le siège est à Djicoroni Para. Les objectifs sont:

- l'appui aux femmes à travers les activités génératrices de revenu
- la lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles
- la protection de l'environnement

Les activités menées ont été:

- un projet épargne-crédit à Nanakéniéba (85 km de Djicoroni) grâce à un financement DED (1996)
- un projet de nutrition des enfants à Kita (185 Km de Bamako)

- un projet de lutte contre le SIDA (MST) 1996 (financement Plan International 5 ans) à Mopti (690 km de Bamako).

Pour l'année 1997, l'ONG prévoit les activités suivantes

- la nutrition des enfants à Kirina (35 km de Bamako)
- le ramassage des déchets plastiques en collaboration avec une ONG dénommée jigui (d'un autre quartier de Bamako).
- des activités génératrices de revenus avec les femmes victimes de la lèpre à Djicoroni Para en collaboration avec la fondation France Libertés de Danielle Mitterrand

Aucune de ces associations et ONG n'entretient des rapports avec le GIE Faso Kanu.

Dokê se propose de rencontrer le GIE afin de discuter du projet de ramassage des déchets plastiques.

- Des associations de musulmans ou d'originaires ne sont pas encore très connues de nos interlocuteurs.

### **2.3 La situation d'ensemble des déchets dans le quartier de Djicoroni Para**

Djicoroni Para, quartier spontané faisait face à de sérieux problèmes d'insalubrité avant l'intervention de l'AGETIPE en 1992. La situation se présentait comme suit:

- le manque de caniveaux. Les eaux usées étaient déversées dans les rues constituant des flaques d'eau malodorantes favorisant la prolifération des anophèles.
- l'absence de puisards.
- L'eau des toilettes coulait directement dans les ruelles étroites séparant les blocs de maison.
- les latrines étaient vidées dans les rues car la plupart des familles ne peuvent pas se payer les frais de vidange des spiros.
- la présence de fosses à ordures dans les concessions des secteurs non viabilisés. Afin d'avoir les briques pour la construction des maisons, les propriétaires ont creusé des fosses dans leur concessions. Celles ci sont devenues des "dépôts" d'ordures ménagères.
- la proximité des champs et parcelles maraîchères des concessions, où les ordures ménagères sont jetées.
- la présence de nombreux dépôts anarchiques d'ordures dans le quartier. Les sachets plastiques usés, les boîtes de conserves vides éparpillés par le vent donnent un aspect crasseux au quartier.
- l'insuffisance des services de la voirie municipale.

Les camions bennes passaient de temps en temps enlever les ordures des concessions situées au bord de la route. Les populations de l'intérieur déversaient de façon illégale leurs déchets malgré la présence de la brigade d'hygiène.

C'est dans ce contexte d'insalubrité que l'état à travers AGETIPE a passé un contrat d'assainissement avec la COFESFA.

La COFESFA a exécuté ce contrat avec la main d'oeuvre locale constituée en partie de jeunes diplômés sans emplois. Après l'exécution de ce projet pilote, les jeunes diplômés se sont organisés pour assurer le suivi avec changement de service gratuit ou payant. L'apport personnel du GIE FASO KANU en plus de l'appui de la population et les financements extérieurs ont permis d'améliorer l'état de salubrité du quartier. Les déchets ménagers sont mis en poubelle par les femmes, enlevés par les charretiers du GIE (chaque matin sauf le dimanche) et déversés aux dépôts de transit.

Malgré le ramassage régulier des problèmes demeurent.

Les concessions non abonnées continuent à déverser leurs ordures dans les espaces non aménagés. Le plus souvent les eaux usées et les eaux de toilette sont drainées dans les rues.

Dans la plupart des cas les concessions non abonnées sont celles situées ou proches des champs de cultures, des dépôts sauvages et du fleuve.

Certains dépôts enlevés se reconstituent facilement car les riverains profitent de la nuit pour y déverser les ordures. Pendant la journée, les membres des comités de sages et d'autres résidents veillent de temps en temps sur les anciens sites de dépôt sauvage.

## **2.4 Activités de gestion des déchets solides et modalités; forme et mécanismes de participation communautaire**

C'est dans un contexte d'insalubrité que la population de Djikoroni-Para en partenariat avec l'AGETIPE et les autorités communales a mis sur pied un programme d'assainissement du quartier. Ce programme qui n'a duré que 2 ans était bâti autour de 2 axes principaux:

- la réalisation des caniveaux dans les endroits lotis;
- le ramassage des ordures ménagères. A la fin de ce contrat le GIE s'est positionné pour opérer comme entreprise spécialisée dans la collecte et la valorisation des ordures. Pour la gestion de ses activités au niveau communautaire, le GIE a demandé à la population de mettre en place des comités civiques ou comités des sages du quartier.

### **2.4.1 Les organes**

Pour la gestion du projet de ramassage du GIE, il existe trois organes de décisions et les organes de consultation à la base. Ce sont:

- l'assemblée générale. Elle se compose actuellement des 19 membres du groupement. Elle est ordinaire et extraordinaire.

C'est l'organe de décision qui se réunit au moins deux fois par an. Elle discute du budget et des activités du GIE.

- le conseil d'administration: Il comprend 7 membres du GIE et est l'organe d'exécution des décisions de l'AG.
- le comité de gestion compte 2 membres du GIE: un contrôleur et un inspecteur.
- Les comités de sages. Le quartier est divisé administrativement en 7 secteurs. Au niveau de chaque secteur, il y a un comité de 6 à 7 membres.

Le responsable du comité de secteur est très souvent le chef secteur.

A l'échelle du quartier il y a la coordination des comités des 7 secteurs. Elle comprend le chef de quartier et 7 conseillers (responsables de secteur). Elle est dirigée par un président. Tous les conseillers municipaux du quartier sont membres d'honneur de la coordination. Les membres des comités de sages sont des notables respectés, écoutés dans la communauté. Ils ont été choisis par la population du quartier. Tous les 3 mois, ils rencontrent le CA du GIE et discutent des problèmes liés à la collecte des ordures. Ils sont les intermédiaires entre le GIE et la population et entre le GIE et la municipalité. Les différents organes cités travaillent ensemble et s'écoutent. Les membres des comités de sages sont des hommes qui ont accepté ce travail en tant que volontaires.

#### **2.4.2 Les équipements**

Le GIE dispose d'un bureau équipé à l'Ouest du Marché de Djicoroni Para. Comme matériel de travail le GIE a:

- 8 charrettes et 12 ânes;
- 3 poussettes - poussettes, des pelles, des bottes, des gants, des masques à gaz et des blouses;
- un parc aménagé où sont gardés charrettes et ânes.

Ce matériel a été acquis grâce à:

- une contribution des membres en 1992; (la recette de la prestation de 1993)
- une subvention de Alphalog en 1993;
- un prêt auprès de Alphalog pour le maraîchage annulé par la suite en 1994;
- une subvention de Alphalog en 1996 (dont 50% remboursables);
- un appui en équipement de la brigade d'hygiène de la mairie en 1996: 1 pelle, 2 paires de bottes, 2 gants, un demi carton de savons.

#### **2.4.3 Mode de gestion des ordures ménagères**

##### **Les opérations de collecte**

###### Les concessions:

La collecte porte sur 1025 concessions sur les 3225 recensées soit 30,32 %, l'Institut Marchoux (hôpital) et les mosquées du quartier.

Les abonnés se rencontrent dans toutes les couches sociales (aisés, retraités, fonctionnaires, commerçants maraîchers, etc...). il a été constaté que nombreux sont les fonctionnaires intellectuels qui mesurent plus la portée de l'assainissement.

Le quartier a été divisé en quatre zones et chacune est couverte par deux charretiers. Chacun dispose d'une charrette et d'un âne. Le choix des charrettes tirées par des ânes s'explique par des raisons économiques. Elles sont moins chères et plus faciles à réparer que les camions bennes.

Tous les charretiers sont des jeunes résidant dans le quartier.

De 7 H à 12, ils passent dans les concessions abonnés et vident les poubelles remplies dans les charrettes. Chaque concession a un numéro d'identification marqué sur la porte. La collecte a lieu chaque jour sauf le Dimanche (jour de repos).

Chacun peut effectuer cinq (5) à six (6) voyages par jour. Ce nombre atteint dix (10) le Lundi.

Les dépôts de transit sont choisis à la demande des GIE/Coopératives de ramassage d'ordures et des populations.

Une fois que la demande est approuvée, la mairie délègue la BUPU (Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement), le service d'hygiène et les conseillers municipaux du quartier pour l'identification et le choix d'un site convenable. Mais généralement les normes techniques d'implantations ne sont jamais respectées compte tenu de l'occupation anarchique de l'espace par la population.

Le premier est en face de l'usine Céramique du Mali et le second vers les champs de mil lointains.

En plus de la collecte, les charretiers informent, distribuent les avis de réunions et sensibilisent les ménagères pour une bonne mise en poubelle des ordures.

Quatre (4) superviseurs (en raison d'un par zone) également du quartier contrôlent le travail des charretiers, sensibilisent les ménages non abonnés, reçoivent les plaintes des clients. Ils sanctionnent les charretiers pour la surcharge, rendent compte au bureau et au comité de sage de tout différend entre les charretiers et les clients.

Pour les manœuvres charretiers, l'état actuel de salubrité du quartier est satisfaisant mais il n'est pas suffisant. Ils souhaitent plus de participation de la population en terme d'abonnements et de respect de mise en poubelle des ordures. Leur salaire est fonction du nombre des abonnés.

#### Le balayage du marché:

Les 7.000 places assises que compte le marché sont nettoyées régulièrement.

Il est fait par cinq (5) femmes qui sont des vendeuses et des ménagères. Leur motivation pour ce travail va du désœuvrement à l'intérêt pour la salubrité en passant par le gain.

Elles balayent le marché chaque jour de 18 H à 20 h soit deux heures de travail contre une rémunération mensuelle.

Deux (2) manœuvres transportent les ordures au dépôt de transit.

Le travail est contrôlé par un superviseur qui collecte aussi les frais de balayage (5 F par place assise).

Les balayeuses sont confrontées à certains problèmes parmi lesquels on peut signaler le non respect de l'heure du nettoyage du marché. A 18 H encore on trouve des vendeurs et vendeuses au marché. Donc elles souhaitent une sensibilisation des vendeurs du marché pour une meilleure compréhension de leur rôle.

### Le compostage:

En 1994, le GIE a fait un test de compostage afin d'utiliser une partie du compost sur les parcelles maraichères. Le résultat a été peu satisfaisant car les parcelles n'ont pas bien réussies et aussi le compost s'écoulait difficilement. Les maraichers du quartier sont habitués à l'utilisation des ordures non traitées comme fumure. Ils ont manifesté peu d'intérêt pour le compost ainsi l'activité prit fin.

**Tableau 1 : Zones de collecte de nettoyage et acteurs**

Zones Couvertes	Nombre charrettes et Anes	Nombre de Manœuvres	Superviseur Responsable	Nombre de clients	Observations
Zone A: DontemèI	2 charrettes; 2 ânes	2 manœuvres	1 superviseur	222 clients	
Zone B: DontemèII	2 charrettes; 2 ânes	3 manœuvres dont 1 au dépotoir	1 superviseur	291 clients	
Zone B: Djenekabougou	2 charrettes; 2 ânes	2 manœuvres	1 superviseur	288 clients	
Flabougou Moriba-bougou  Zone D: Abdoula- yebougou Trouka-bougou	2 charrettes; 2 ânes	2 manœuvres	1 superviseur	194 clients	l'Institut Marchoux et le Camp para sont inclus dans cette zone
Marché	2 pousse- pousses	5 ballayeuses 2 collecteurs 2 recouvreurs	1 superviseur	Environ 7000 places	
Etat-Major	1 pousse- pousse	1 manoeuvre	Chef de Projet	30 clients	Hors du quartier centre ville

\* Il y a 4 ânes supplémentaires

1 gardien qui veille sur le parc, ânes et matériels

1 manœuvre qui s'occupe de l'alimentation et de l'abreuvement des ânes

Des employés temporaires (le vétérinaire, le crieur public et les membres.

### Le recouvrement de la taxe de collecte des ordures

La taxe de collecte a été fixée à 750 F CFA (\$ 1.5) par mois et par concession par le gouvernorat du District de Bamako. Elle a été acceptée par la communauté grâce à une campagne de sensibilisation menée par les comités de sages et le CA du GIE.

Les membres ont expliqué que le coût d'enlèvement d'un mètre cube d'ordure par camion benne est 3 fois plus élevé que celui de l'enlèvement par charrette.

Ce prix est bon car les ordures sont enlevées chaque jour. Avant le GIE, ma famille ne savait pas où jeter les ordures" a dit un chef de concession venu payer sa taxe au bureau du GIE le 6/1/97.

La collecte de la taxe mensuelle est faite par les superviseurs de zone . Certaines concessions (surtout celles des retraités) payent par trimestre et d'autres viennent payer au bureau du GIE. Après 3 mois de non paiement, les membres du comité des sages informés sensibilisent et demandent aux clients de s'acquitter de ces arriérés.

Dans le cas des familles très pauvres ( où il y a des malades ou le chef de ménage mâle est absent), le paiement se fait par tempérament. Comme exemple le GIE accepte de leur prendre un montant inférieur au tarif officiel fixé (750f CFA).Ceux qui ne payent pas régulièrement la taxe sont:

- les ménages (avec des membres malades, des femmes seules avec enfants) à très faible revenu.
- les concessions où il y a des locataires.
- les chefs de ménage ( hommes et femmes) non intéressés par l'assainissement.

Les cas de suspension de services sont rares car le comité a constaté que certains clients ne payent pas par manque de moyens financiers.

Concernant l'adhésion des ménages au système de collecte, hommes et femmes peuvent jouer le même rôle. L'homme peut prendre la décision d'adhérer tout comme la femme.

Pour le paiement des redevances généralement c'est l'homme qui paye, mais dans les cas des concessions où la femme est chef de ménage, c'est elle qui paye.

La gestion des conflits entre les clients et le personnel du service de ramassage d'ordures sont réglés à l'amiable avec le concours des membres des comités de sage.

La taxe de nettoyage du marché est de 5 F par place assise. La recette journalière varie entre 3.500 et 5.000 F CFA. Elle est collectée par deux responsables désignés par le GIE. Le contrat est passé avec le comité de gestion du marché qui offre son appui au responsable de la collecte.

### **Les activités d'information /sensibilisation**

Elles sont menées par les membres du GIE, les employés et surtout les membres des comités de sages(comités secteur).

Ces différents groupes de réflexion essayent de faire comprendre aux populations que l'assainissement est l'affaire de toute la communauté. Ils incitent les femmes à balayer régulièrement la devanture des concessions à mettre les ordures dans les poubelles au lieu de les jeter dans des fosses.

Ils demandent aux chefs de concession de s'acquitter de leur taxe de collecte pour que le travail d'assainissement puisse continuer.

Les moyens d'information et de sensibilisation utilisés sont:

- Les journées de salubrité initiés en 1994 par le GIE avec l'accord des comités de sages ont été efficaces car ont contribué à l'augmentation du nombre des abonnés.

La population est informée à l'avance de la date de la journée. Elle ont lieu dans les rues jugées sales et mobilisent femmes, hommes, leaders politiques du quartier. Ensemble ils balaient, curent les caniveaux au son du tam-tam. Les ordures sont enlevées gratuitement par les charretiers du GIE. Face à l'importance accordée à l'événement, la journée de salubrité est rentrée dans les activités classiques de 1995 et 1996.

- Le concours de salubrité a été proposé par le GIE aux comités de sage à travers leur coordination. Elle commence par la mise en place d'une commission d'inspection de l'état de propreté des concessions. Les membres sont les responsables du GIE de la brigade d'hygiène de la mairie et les membres des comités de sage. Au cours de leur passage dans

les concessions, ils sensibilisent les membres des ménages. Une cérémonie est organisée au bout de quelques mois afin de récompenser les lauréats.

Les concessions ayant obtenu une meilleure appréciation reçoivent des cadeaux à titre d'encouragement: poubelles, savon, pelles et foyers améliorés.

Les conditions de participation fixées par le GIE et les comités sont:

- le paiement régulier de la taxe de collecte;
- la volonté d'assainir pour les concessions pauvres;
- le balayage régulier de la cour et devanture des concessions;

Les concessions qui sont dans les rues très sales sont encouragées à y participer.

### **Les causeries:**

Elles ont lieu dans les concessions Samedi et Dimanche et sont animées par les responsables du GIE. Les thèmes discutés avec les membres des familles surtout les femmes de la concession sont:

- l'importance de l'hygiène et de l'assainissement dans les concessions et dans le quartier;
- la nécessité du paiement de la taxe;
- l'implication de la population dans les activités d'assainissement du quartier.

Souvent le GIE et les comités de sages organisent de grands meetings d'information sur l'assainissement. Les deux dernières ont eu lieu le 27 Novembre et le 29 Décembre 1996.

### **Les canaux et les moyens de communication**

Les Canaux et les moyens de communication les plus utilisés restent la communication traditionnelle acheminée par un crieur public (homme de caste). Dans la plupart des cas les informations sont diffusées à la mosquée et d'autres lieux de rassemblement comme le centre de santé, le marché. La plupart des informations diffusées à la mosquée n'atteint pas le maximum de femmes. La tranche d'âge des femmes qui fréquentent la mosquée ne sont pas directement très impliquées dans le nettoyage et le ramassage des ordures ménagères.

Le contenu des messages portait généralement sur la non utilisation des lieux publics comme dépôts d'ordures et leurs effets néfastes sur la santé. C'était l'occasion aussi de diffuser les avis de réunion des rencontres.

## 2.5 les acteurs associes leurs rôles et les relations

**Tableaux 2 les acteurs associes leurs rôles et les relations**

ACTEURS	RÔLES	RESPONSABILITES
GIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ramassage d'ordures et compostage</li> <li>- Création d'emploi</li> <li>- Curage des caniveaux et reboisement des lieux publics</li> <li>- Promotion des poubelles</li> <li>- Sensibilisation, éducation civique, et organisation des journées et concours de salubrité</li> <li>- Suivi et évaluation des activités de ramassage.</li> <li>- Nettoyage du marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir un service de qualité aux abonnés</li> <li>- Respect des engagements vis à vis des partenaires (population, municipalité)ALPHALOG.</li> </ul>
POPULATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nettoyage de l'intérieur et devanture des concessions et mise en poubelle des ordures.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des conditions de mise en poubelle</li> </ul>
Clients	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à toutes les activités de salubrité et d'hygiène du quartier:</li> <li>- Sensibilisation, information, formation (rencontre)</li> <li>- Concours et journée de reboisement et de salubrité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des normes d'hygiène public- Paiement de la prestation-</li> </ul>
Comités de sages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation, information</li> <li>- Suivi et contrôle des activités du GIE</li> <li>- Modérateur entre le GIE et les clients et entre le GIE et la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation pour paiement des arriérés</li> <li>- Suivi et contrôle des Activités de ramassage d'ordures</li> <li>- Appui conseil au GIE-</li> </ul>
Associations (AMBJ, Jeunesse OUA)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des rencontres(GIE/population organisation et participation aux journées de salubrité et de reboisement</li> <li>- Sensibilisation et information dans les rues et concessions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille à la sauvegarde de l'environnement</li> </ul>

ACTEURS	RÔLES	RESPONSABILITES
MAIRIE: Service techniques. Voirie(BUPE, Service d'hygiène)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délivrance des autorisations d'intervention</li> <li>- Sensibilisation, dissuasion des populations, repression de ceux qui ne respectent pas les normes.</li> <li>- Evacuation des ordures des dépôts de transit vers les décharges finales</li> <li>- Appui technique au GIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service de tutelle</li> <li>- Veille à l'application des lois relatives à l'hygiène public</li> </ul>
Gouvernorat du District	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en application des textes réglementaires sur le ramassage d'ordure</li> <li>- Appui conseil aux GIE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille à l'application pratique des textes et lois</li> <li>- Recherche de partenaires pour les GIE/Coopératives</li> </ul>
ONG Alphalog	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique et financier</li> <li>- Mise en relation avec d'autres partenaires d'appui-Suivi/évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance technique et financière vis à vis du GIE et de la population</li> </ul>
Réseaux de ramassage CPAC COGIAM	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et échanges d'expériences;</li> <li>- faciliter les contacts avec d'autres partenaires- servir d'interlocuteur des GIE au plan administratif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui conseil</li> <li>- Formation des GIE /Coopératives en Commune IV et au Mali</li> <li>- Coordination des actions d'assainissement Commune IV et au Mali</li> </ul>

Les structures ci-dessus repertoriées jouent chacune un rôle important dans la mise en oeuvre de l'opération "Kana".

### 2.5.1 Le GIE:

Il est l'initiateur de l'opération. La gestion quotidienne de l'ensemble des activités de l'opération "Kana" est assurée par les responsables du GIE et les personnes recrutées par celui-ci. Au début de son intervention au delà du soutien de la population, le GIE a bénéficié de l'appui technique du District et de la mairie sur les aspects techniques, et les modalités de l'opération. Aussi le GIE fournit il des données quantitatives sur les ordures à la voirie. Le GIE est considéré d'une part comme prestataire de service et d'autre part comme un acteur potentiel qui met une partie de son service de façon bénévole à l'amélioration du cadre de vie de la population à travers l'exécution de certains travaux d'intérêt collectif, tel l'organisation des journées de nettoyage des rues, le curage des caniveaux, le reboisement des lieux publics, l'information et la sensibilisation de la population sur les règles élémentaires d'hygiène et d'assainissement.

Le GIE pour sa part paye la taxe de municipalité et participe à la mise en oeuvre du plan d'assainissement élaboré par la mairie

### **2.5.2 La population:**

En tant que partenaire privilégié du GIE, elle supporte le coût du service de ramassage, mais exerce aussi un pouvoir de contrôle sur les activités de l'opération "Kana" à travers ses comités de sages. Ils assistent le GIE dans la mise en oeuvre de l'opération Kana" (sensibilisation, information, mobilisation, supervision, gestion des conflits. Ils appuient aussi le GIE auprès des autorités municipales et administratives (octroi de site, élimination des dépôts sauvages autorisation des pré collecte....) Aussi ils accompagnent le GIE auprès de certains partenaires financiers pour la recherche de financement comme le cas du projet construction de latrines améliorés et le projet adduction d'eau.

D'une manière générale, nous avons pu noter quatre formes de participation de la communauté:

- la participation à la conception et à l'exécution: la population mobilisée et motivée (les abonnés) paye une contribution financière de 750 FCFA par mois et par concession.

Elle permet la continuité de l'activité.

- la participation au suivi-évaluation - La qualité de la prestation du GIE est évaluée périodiquement auprès des clients et leurs préoccupations sont parfois prises en compte. Il n'y a pas un programme de suivi élaboré.
- Les retombées de l'opération. La population tire des avantages de l'opération en obtenant des poubelles à des prix abordables et à crédit, des cadeaux pour les encourager à assainir, des informations relatives à l'hygiène et à l'assainissement, le nettoyage gratuit des rues et caniveaux, des mosquées, de l'hôpital, et la valorisation des espaces publics . L'intérêt porté par le GIE aux activités d'information et de sensibilisation en matière d'assainissement et d'hygiène publique a amené la population et certaines associations comme l'AMBJ a prendre davantage conscience des problèmes de leur cadre de vie et à organiser des journées de salubrité et de reboisement des places publiques.

Beaucoup d'initiatives de nettoyage des rues et caniveaux ont été soutenues par le GIE qui a fourni gratuitement à la population des charrettes et son équipe de ramassage. L'AMBJ a organisé des journées de nettoyage dans les secteurs de Dontémé I, II, et de Djenegabougou en 1995.

Participation à la prise de décision. En dehors de la gestion financière interne du GIE, la population (comités de sage) est partie prenante de l'ensemble des décisions relatives à l'opération " Kana" au niveau du quartier. En général les trois premières formes de participation peuvent permettre aux clients de prendre part aux prises des décisions.

La création des comités de sage et leur coordination à travers l'organisation des assemblées sectorielles donne une certaine légitimité à la participation de la population dans les prises de décision. En effet toutes les décisions relatives à l'opération Kana sont prises après consultations et avis des comités de sage. Dans la plupart des cas, les assemblées générales sont tenues par secteur pour prendre en compte l'avis général de la population. Le secteur paye souvent le crieur public.

### **2.5.3 La Mairie**

Elle est le service de tutelle du GIE. A ce titre elle délivre les autorisations de ramassage d'ordures et veille à l'application pratique des dispositions conformément aux arrêtés N° 22 et N°03. Toutefois il n'y a aucune disposition pratique permettant de vérifier l'application de cette loi sur le terrain.

La collaboration entre la mairie et le GIE s'est formalisée grâce au concours de la coordination des comités de sages et les élus municipaux du quartier. Elle apporte son appui à celui-ci à travers des services techniques qui sont la voirie, la BUPE et le service d'hygiène. Elle a octroyé au GIE un site à titre définitif pour la construction de son parc.

La mairie ne dispose pas de ressources suffisantes pour honorer tous ses engagements notamment l'évacuation régulière des déchets des dépôts de transit vers la décharge finale.

### **2.5.4 Le Gouvernorat du District**

L'autorité Centrale qui prend les décisions officielles est le gouvernorat du District. Il apporte ponctuellement son appui au GIE à travers les informations sur l'assainissement, les bailleurs et la mise en relation avec d'autres partenaires. Il a concédé des tâches d'assainissement à la mairie

### **2.5.5 L'ONG ALPHALOG**

Il a apporté un appui technique et financier à l'opération "Kana". Cet appui lui a permis de se doter de matériels de travail et de faire la promotion des poubelles. Une partie de la subvention (50%) était octroyée à crédit remboursable à moyen terme.

### **2.5.6 Les Reseaux CPAC et COGIAM**

La préoccupation fondamentale de ces forums est le renforcement des capacités organisationnelles et techniques de l'ensemble des GIE et Coopératives opérant dans le secteur de la gestion des ordures ménagères.

Ils contribuent chacun respectivement à la mise en oeuvre de la politique d'assainissement et d'hygiène publique au niveau de la Commune IV et au Mali.

**CPAC:** La coordination des partenaires intervenant dans l'assainissement en commune IV est une initiative des GIE/coopératives des ramassages d'ordures ménagères, prise lors de la table ronde organisée par ALPHALOG et la mairie de la commune IV du 13 au 16 juillet 1993 à Bamako.

Elle a été institutionnalisée en décembre 1995 et regroupe tous les intervenants en assainissement en commune IV. Elle est un forum de coordination et de concertation des partenaires intervenants en commune IV. La CPAC appui les GIE dans les actions d'études, de formation, de sensibilisation

et de médiation. Financièrement elle est soutenue par les membres (cotisation et frais d'adhésion) la SNV et le PDUC IV sur une période de 14 mois.

La journée de réflexion tenue le 23 /12/96 a jeté les bases d'une stratégie d'autofinancement de la CPAC en définissant clairement sa mission et son rôle par rapport aux acteurs. Depuis décembre 1995 (atelier de planification) il a été question d'une collaboration entre CPAC-Mairie-WASTE-PDUC IV.

**CPAC** est l'instance des GIE (coopérative au niveau communal). Il a élaboré 4 projets pilotes et désigné les responsables de suivi.

- le projet pilote N° 1 porte sur la technologie de ramassage des ordures. Des prototypes motorisés ont été testés par le gouvernement du district et un privé. CPAC se propose d'améliorer les technologies testées. Le responsable d'exécution est LADAMU.
- Le projet pilote N° 2 veut aménager les dépôts afin de faciliter la tâche des récupérateurs. La CPAC veut négocier avec la mairie afin que la TOEU soit versée aux GIE. Les deux responsables sont FASO KANU et COFESFA
- Le projet pilote N° 3 vise le traitement de la boue des latrines (COFEPE et OPAL sont chargés de son exécution).
- Le projet pilote N° 4 doit étudier l'implication de la population dans la gestion des ordures. C'est dans ce cadre que la CPAC a déjà organisé une formation en gestion de ses membres qui sont: FASO KANU, COFESFA, LADAMU, OPAL, COFEPE, CFAAS, DANKAN la mairie ( BUPE, DRUC, GSCOM, Police). Le collectif des chefs de quartier aide le CPAC dans sa tâche. Des réunions d'information eurent lieu dans les quartiers de la commune IV.

**COGIAM** (collectif des groupements intervenants dans l'assainissement au Mali)

Il a été créé le 16 septembre 1995 par des GIE de ramassage des ordures ménagères. Il est une association à but non lucratif et à caractère syndical regroupant tous les intervenants de l'assainissement aujourd'hui il compte 70 membres.

Les objectifs sont:

- dégager une plate-forme d'action dans le district et sur le plan national en matière d'assainissement et de protection de l'environnement;
- créer un cadre étroit de concertation entre différents partenaires oeuvrant dans le domaine de l'assainissement;
- oeuvrer pour un meilleur raffermissement des rapports entre les populations, les pouvoirs publics ou les partenaires au développement et les intervenants d'une part, et d'autre part entre les intervenants eux mêmes;
- assurer le développement des aptitudes des intervenants à travers des volets de formation.

Les structures sont:

- l'assemblée générale constituée par tous les intervenants membres des coordinations communales.
- le bureau exécutif de 12 membres (soit deux représentants par coordination communale)
- le comité de contrôle de 6 membres (un représentant par commune) contrôle les comptes du collectif.

Toutefois, il convient de signaler aussi que la relation entre le GIE et les autres associations dans le quartier s'avère minimale ou inexistante.

## CHAPITRE 3 : RESULTATS ET CONCLUSION

### 3.1 Les résultats

De sa création en 1992 à maintenant, Faso Kanu a:

- crée 34 emplois permanents (dont 11 pour les membres du GIE):
- 10 charretiers
- 1 gardien
- 5 superviseurs
- 5 balayeurs (marché)
- 2 collecteurs (marché) ordures avec pousse-pousse
- 2 recouvreurs de taxe de ramassage
- 2 pousseurs
- 4 manoeuvres (périmètre maraîcher) activité suspendue
- 3 agents à la permanence

Les 34 employés par le GIE tous de Djicoroni Para reçoivent régulièrement un salaire mensuel payé grâce aux ressources générées par le ramassage des ordures et les activités de maraîchage, des emplois temporaires (crieur public et journaliers à l'état major);

En plus des emplois créés d'autres résultats ont été obtenus

- l'amélioration de l'état de propreté du quartier par la suppression de beaucoup de dépôts anarchiques;
- l'implication de la population à travers les comités de sage a permis à celle-ci de critiquer les activités du GIE de faire des propositions et de considérer l'assainissement comme un problème de la communauté;

L'implication des autorités de la communauté dès le début de l'opération a été un facteur positif. Elles ont facilité le travail du GIE et amené beaucoup de gens à comprendre que l'assainissement du quartier concerne la communauté toute entière.

"Le projet Kana" est le projet de la communauté et non du GIE Faso Kanu a dit un notable lors d'un meeting.

Les comités de sage se considèrent comme propriétaire de l'opération de ramassage. En 1995, les jeunes du quartier voulaient que le GIE déguerpisse le dépôt de transit car situé sur leur terrain de Football. La coordination des comités de sages est intervenue pour ramener les jeunes à l'ordre car ce sont les vieux qui avaient désigné cet endroit.

- la rigueur dans le balayage des devantures des maisons
- les femmes ne font plus la corvée de transport des ordures au dépôt de transit
- la rémunération des crieurs publics, des balayeurs.
- la prise en charge d'une partie du travail de la D.S.U.V.A qui est devenue conseillère en assainissement.

### 3.2 Les Problèmes liés à la gestion des déchets

- Malgré l'amélioration de la propriété du quartier, le GIE rencontre des problèmes:

- Le non lotissement du reste du quartier. Cela occasionne des dépôts sauvages car les concessions de ces zones ne veulent pas s'abonner. Elles ont de l'espace où jeter les ordures
- La difficulté de recouvrement de la taxe de ramassage surtout dans les concessions où il y a des locataires et ceux qui sont de mauvaise foi, le non aménagement du dépôt officiel.
- La non évacuation à temps des ordures des dépôts de transit vers la décharge finale; le nombre élevé de dépôts anarchiques.
- Le prix de ramassage des ordures. Le District n'a pas laissé aux GIE la responsabilité de fixer le prix de ramassage en fonction de ses contraintes économiques internes. Il a imposé un prix qui ne tient pas compte des charges du GIE (impôts, salaire).
- Certains vendeurs du marché pensent que c'est l'état qui doit payer les frais de balayage du marché car la taxe journalière prélevée au marché revient à la municipalité.
- La mairie veut que les GIE prennent en charge l'évacuation des déchets vers la décharge finale.
- Les dimensions retenues pour les dépôts de transit ne tiennent pas compte des volumes d'ordures transportées par le GIE.
- L'absence des femmes dans les comités de sage des secteurs
- Le départ de certains manœuvres en hivernage augmente le volume de travail, prolonge le temps de collecte et souvent paralyse l'activité.
- Les morts d'âne fréquentes en hivernage.
- insuffisance de formation des membres du GE ( en gestion, en communication).
- absence de formation des membres des comités de sage chargés de la sensibilisation
- absence de cadre de concertation autre que le GIE et les autres associations et ONG du quartier.
- le manque de moyens financiers et techniques de la mairie pour aider le GIE financièrement et techniquement. La taxe récupérée au niveau du quartier par la mairie est versée au trésor public.

### **3.3 Les solutions envisagées**

Les acteurs associés ont proposé des solutions aux problèmes que connaît la gestion des ordures:

- une intensification des actions d'information et de sensibilisation afin que les hommes et les femmes comprennent qu'ils doivent prendre en main l'assainissement de leur quartier.
- une institutionnalisation des journées et concours de salubrité.
- une formation des femmes leaders à la communication participative afin qu'elles participent aux activités des comités de sages et sensibilisent les femmes au marché et dans les concessions.
- une collaboration plus étroite avec la municipalité pour l'évacuation régulière des dépôts de transit.
- une responsabilisation des femmes et des hommes pour le paiement régulier de la taxe de collecte.

Enfin le GIE souhaite vivement le lotissement de tout le quartier afin que les habitants des zones non loties (quelque soit leur revenu) puissent participer aux activités du GIE.

### 3.4 Synthèse

Le quartier de Djicoroni Para est situé à l'Ouest du District de Bamako en Commune IV. Il compte 36.229 habitants.

Il se compose de 7 secteurs dont trois (3) lotis. De part sa situation géographique, il constitue une zone de concentration d'hommes et de femmes vivant de l'agriculture, du maraîchage, de petit commerce etc.. et aussi de migrants venus de la Guinée et d'autres régions du Mali. Ce quartier spontané, à 6 km du centre ville est caractérisé par l'absence d'ouvrage de traitement collectif des eaux usées, de caniveaux pour l'évacuation des eaux pluviales et l'existence de dépôts d'ordures. C'est pour faire face à cette situation d'insalubrité que 21 jeunes diplômés du quartier ont créé un GIE dénommé Faso Kanu ( qui veut dire amour pour la communauté).

#### 3.4.1 Présentation du GIE

Le GIE Faso Kanu est un groupement d'intérêt économique créé le 12 octobre 1992 par 21 jeunes diplômés des Ecoles Supérieures et Secondaires du Mali sous le NE3421 du registre de commerce. La fourchette des diplômés varie de la maîtrise au CAP ( certificat d'aptitude professionnelle) en passant par le BT (brevet de technicien), le BTS ( brevet de technicien supérieur).

Quand à l'âge, il est compris entre 25 ans et 35 ans, donc une moyenne d'âge de 29 ans.

Pour son démarrage, il a bénéficié de l'apport personnel de ses membres fondateurs, de l'ONG Alphalog. Depuis sa création il fait la collecte de porte en porte des ordures ménagères du quartier de Djicoroni Para ainsi que l'information, la sensibilisation et l'éducation en matière de salubrité et d'hygiène du milieu.

Mais au regard des différents besoins du milieu en assainissement il s'est proposé de mener des actions de reboisement, de faire la promotion des poubelles et l'organisation des journées de salubrité. Toutes ses actions sont soutenues par une participation massive de la population. Il s'est fixé trois objectifs à savoir:

- assainir le cadre de vie de la population;
- créer des emplois pour ses membres et d'autres jeunes du quartier
- mener des activités de production maraîchère.

Les organes du GIE sont: l'AG, et le conseil d'administration, le comité de gestion. En plus de ces organes statutaires, des organes de consultation à la base ont été créés au sein de la communauté: les comités de sage des secteurs et la coordination des comités de sage.

Comme matériel de travail pour la collecte des ordures et de bureau le GIE dispose:

- un bureau équipé sis au marché de Djicoroni Para. D'un Parc aménagé avec Huit charrettes et 12 (douze) ânes.
- Des équipements Pousse-pousse, Pelles, bottes, Gants, Masques à Gaz etc...

- Les multiples séances d'information et de sensibilisation ont permis au GIE d'avoir 1.000 concessions sur 3.225 soit 30,32% du quartier. Il assure aussi le nettoyage de 7.000 places assises que comptent le marché. De commun accord avec la population à travers les comités de sages les frais d'adhésion sont fixés à 250 FCFA et la taxe de ramassage à 750F/mois (fixée par le gouvernement du district).
- Depuis 1992, le GIE a créé plus d'une cinquantaine d'emplois temporaires. Actuellement, il emploie 34 personnes de façon permanente dont 11 membres fondateurs (31 dans le domaine du ramassage d'ordures et 4 (quatre) pour le maraîchage.

### 3.4.2 Description de l'action

Grâce à une intense information et sensibilisation de la population, le GIE a pu inscrire dans son registre 1000 concessions abonnées sur les 3225 que comptent le quartier.

La taxe de ramassage fixée par le gouvernement du District à 750 F (\$ 1.5) a été acceptée par les clients.

Le projet Kana (c'est à dire protection) a démarré le 2 avril 1993 avec la collecte journalière des ordures.

Les charretiers en raison de 2 ou 3 par zones (4 zones) passent de porte en porte pour vider les poubelles remplies d'ordures dans les charrettes basculantes. Ils les acheminent vers les dépôts de transit désignés par la municipalité et la population.

Le ramassage des ordures est contrôlé par un superviseur de zone qui recouvre en même temps les frais d'abonnement.

Les 7000 places assises que compte le marché de Djicoroni Para sont balayées chaque soir de 18 H à 20 H par cinq balayeuses contre une rémunération mensuelle.

Le compostage commencé en 1994 est demeuré à la phase test à cause du non écoulement du compost et de l'arrêt du maraîchage.

Le projet Kana a pu mener ses activités grâce à une implication de la population dans l'assainissement du quartier.

Les membres des comités de sages désignés par la population (des notables et des conseillers respectés et écoutés) ont fait du projet Kana leur affaire.

Ils participent aux causeries débats, aux journées et concours de salubrité et de reboisement; au cours de ces rassemblements, les membres des comités de sages sensibilisent la population pour l'assainissement de leur environnement et le paiement de la taxe. Les messages sont véhiculés par les crieurs publics (un griot).

A la mosquée, après la prière, les nouvelles sur le ramassage des déchets sont diffusés.

Chaque mois les comités de sages et les responsables du projet "Kana" organisent des meetings de sensibilisation où ils exhortent la population à assainir d'avantage leur environnement.

Les femmes participent massivement aux journées et concours de salubrité avec enthousiasmes. Certaines ( les ménages où il n'y a pas de chefs de ménage homme) paient la taxe de collecte. Dans les concessions où il n'y a que les locataires, les femmes côtisent pour payer les 750f CFA.

Les causeries débats organisés les samedi et dimanche dans les concessions sont bien suivies par les femmes présentes. Certaines femmes chef de ménage viennent payer leur taxe au bureau du GIE.

Des cadeaux (poubelles, savon, foyers améliorés) sont donnés aux concessions propres. Les comités de sages gèrent les conflits GIE/population et GIE/ autorités municipales.

Le GIE Faso Kanu a créé 34 emplois permanents (11 de ses membres fondateurs sont des employés du GIE)

- Les charrettes ont permis l'enlèvement des ordures à faible coût.
- Le GIE a éliminé beaucoup de dépôts anarchiques.

### **3.5 Conclusion**

La gestion des déchets dans le District de Bamako en général et dans le quartier de Djikoroni para en particulier est une préoccupation des autorités municipales, administratives et des populations, à cause de l'insalubrité et de tous les dangers y afférents.

La réglementation et ou orientations en la matière sont allés progressivement de la gestion centralisée par la voirie municipale vers une gestion décentralisée impliquant d'autres organisations (les ONG, les associations, les coopératives, les OCB, les GIE etc.). Cette dernière forme d'intervention a favorisé une stratégie de participation communautaire fort intéressante qui est à un stade encore immature.

Les quartiers dans lesquels ces initiatives ont émergé sont peuplés pour la plupart par des ménages dont le revenu est très bas (ruraux, saisonniers, petits fonctionnaires etc) mais aussi des jeunes diplômés sans emplois et d'autres catégories socio-professionnelles. Ce contexte socio-économique dans lequel vit ces communautés a été très favorable à la mise en oeuvre de cette stratégie. La stratégie ne pouvait être que salutaire dans la mesure où elle résout en partie le problème de l'emploi et celui de l'insalubrité.

S'il est établi que l'action de salubrité engage en premier lieu les communautés concernées, il va de soit que leur implication est déterminante pour la réussite et la pérennité de toute action d'assainissement même si les structures prestataires sont à rémunérer.

Dans la gestion des déchets la participation communautaire est un acquis mais des efforts doivent être encore fournis. La voirie municipale est devenue opérationnelle dans les quartiers grâce à l'intervention des GIE et Coopérative de ramassage d'ordures.

Dans la participation communautaire le clivage des acteurs hommes et femmes n'est pas perceptible. Les hommes sont fortement impliqués dans les comités de gestion des activités du GIE plus que les femmes. Les femmes préoccupées par la recherche du pain quotidien n'ont pas le temps matériel de s'investir au même titre que les hommes dans les activités des comités de sage.

Malgré cette situation, la contribution des femmes aux différentes activités de salubrité, de reboisement et meeting d'information a été jugée plus efficace.



## BIBLIOGRAPHIE

1. Scandia Consult " Plan Directeur d'assainissement de Bamako" (1993-2003).
2. Document de présentation de Ladamu.
3. Etude de faisabilité du projet "SUTRA" GIE Faso Kanu.
4. Projet de demande de prêt pour financement des activités de maraîchage du GIE Faso Kanu.
5. Rapport trimestriel du projet " Assainissement de Djikoroni-Para Août 1993 ".
6. Règlement interieur du projet " Kana ".
7. Règles de gestion du projet " Kana ".
8. Manuel d'Urbanisme pour les pays developpement-Les infrastructures -Volume 5. Ministère des Relations Exterieures- Coopération et Developpement 1983.
9. Arrêté N° 22 du Conseil du District de Bamako du 26 Mai 1982.
10. Lettre N° 0010/DB-GD relative à la Réglementation des interventions des organisations de ramassage d'ordures ménagères dans le District de Bamako du 09 Mars 1993.
11. Projet d'appui à la sensibilisation des femmes dans le cadre du ramassage d'ordures à Djikoroni-Para-1996.

## **ANNEXE 1 : LE PLAN DE DJICORONI PARA**

## ANNEXE 2 : DONEES DEMOGRAPHIQUES

Récapitulatif des données démographiques du recensement administratif de la commune IV  
Par quartier et par sexe à la date du 30 - 05 - 1996

QUARTIER	S E X E		TOTAL	OBSERVATIONS
	M	F		
Hamdallaye	14.126	14.305	288.431	GIE
Lafiabougou Bougoudani	22.676	22.916	45.592	JIGI BESEYA OPALLADAMU
Djicoroni Para	20.051	19.488	39.539	GIE FASO KANU COFESFA
Sébénikoro	12.381	12.231	24.612	COOP CFAAS
Talico	2.486	2.476	4.962	COOP. COFEPE
Lassa	900	891	1.791	---
Sibiribougou	163	118	281	---
Kalabambougou	943	879	1.822	---
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>73.726</b>	<b>73.304</b>	<b>147.030</b>	

### **ANNEXE 3 : ARRETES ET LETTRES CIRCULAIRES**

#### Commentaire:

Ce diagramme montre que l'institution la plus proche et la plus impliquée dans la gestion des ordures ménagères est la population suivie de la mairie et du CPAC. Ensuite viennent l'ONG ALPHALOG, le COGIAM et le Gouvernorat.

Le trait pointillé entre les associations locales et le GIE explique l'appui mutuel mais de façon ponctuelle.

L'isolement de la santé signifie qu'il n'y a aucune relation entre le GIE et cette dernière même si logiquement, ils sont appelés à jouer un rôle complémentaire dans le cadre de la promotion d'hygiène et de la santé.